



Jean-René Fontaine  
Président directeur général de la SAIEM  
et adjoint au maire en charge de l'habitat.

## Deux résidences sociales pour jeunes travailleurs

RÉPONDANT À SON ENGAGEMENT CONTRACTÉ AVEC L'ÉTAT DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH), LA VILLE A SOUTENU LA RÉALISATION DE DEUX RÉSIDENCES SOCIALES POUR JEUNES TRAVAILLEURS, L'UNE RUE HOCHE, L'AUTRE RUE THÉODORE HONORÉ.

**PROPOSER** un logement temporaire d'environ 20 m<sup>2</sup>, pour un loyer modeste, grâce aux aides financées par la Caisse d'allocations familiales (Aide personnalisée au logement), et garantir un accompagnement dans la recherche d'un logement plus pérenne : tels sont les principes de fonctionnement commun aux résidences sociales qui vont ouvrir en janvier à Nogent.

### RUE HOCHE

Bâti sur un terrain appartenant à la SAIEM, ce foyer sera achevé fin décembre, pour une ouverture prévue début janvier. Conçu par les architectes Michel et François Mastrandreas, il offrira modernité et confort à ses occupants : le bâtiment, labellisé Très haute performance environnementale, est doté d'une salle informatique, de 95 studios meublés, dont trois adaptés aux personnes à mobilité réduite, et d'un parking vélo et moto.



Visite de la résidence rue Hoche.

Selon la volonté du maire, un commerce ouvrira début janvier au rez-de-chaussée, point positif pour ce quartier qui en était dépourvu. En outre, les futurs locataires seront à proximité des équipements sportifs et de loisirs – piscine, centre sportif, stade, etc. –, et du pôle multimodal RER E – gare de bus.

Président directeur général de la SAIEM et adjoint au maire en charge de l'habitat, Jean-René Fontaine souligne qu'« à Nogent, ville très dense, il n'est pas facile de construire un habitat mixte, mais que la Ville s'est toujours efforcée de construire des logements sociaux. Ce projet de foyer est important dans le PLH. »

Le foyer sera géré par l'ALJT, qui a la charge de 46 résidences et Île-de-France. Les logements sont destinés à des jeunes hommes de 18 à 32 ans

ayant un contrat de travail ou d'apprentissage, ou suivant une formation. Le bail est temporaire, de six mois à un an maximum.

### RUE THÉODORE HONORÉ

Construit dans le cadre de l'opération immobilière Windsor, ce foyer de 48 logements ouvrira aussi début janvier. Mixte et destiné aux célibataires sans enfants de 18 à 35 ans, il accueillera des personnes en CDD, CDI et contrat d'apprentissage, mais aussi des étudiants, ce qui engendra une mixité sociale. Présent lors de la visite d'un appartement témoin, le maire a souligné « l'importance de l'échange d'expérience ». Il s'est dit « confiant dans la réussite de l'intégration de cette résidence dans la ville. »

Grâce à la situation du bâtiment en centre-ville, les résidents bénéficieront d'un accès aisé aux différents moyens de transport, aux commerces et aux équipements culturels et sportifs. Laverie automatique, blanchissage des draps, local vélo, vidéoprotection et contrôle d'accès par des badges magnétiques leur offriront un cadre de vie fonctionnel, agréable et sécurisé. Conçue par l'agence 3AM architectes, la résidence sera gérée par ALFI (Association pour le logement des familles et des isolés), du groupe Arcade. La durée moyenne de séjour sera d'environ quinze mois.

Afin de répondre aux besoins de logement, la Ville a également lancé le projet d'une résidence étudiante dans le secteur du Fort I



Un studio, rue Théodore Honoré.

Informations sur : [www.aljt.com](http://www.aljt.com) [www.alfi-asso.org](http://www.alfi-asso.org)  
Renseignements : service du logement.